



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 DÉCEMBRE 2025
2025/120**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, le 10 décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, sous la présidence de Mme Christelle CHASSÉ, Maire.

Etaient présents : Mme Christelle CHASSÉ, M. Maël CARIOU, Mme Cécilia DRÉNO, M. Alain FOURNIER, M. Michel CADIER, Mme Jeanne DELASSUS, M. Romain LAUNAY, M. Laurent GIRARD, M. Jean-Philippe BASTIEN, Mme Florence LE MEIGNEN, M. Ibrahim MAKO OLOW, Mme Emmanuelle DEBUSSCHÈRE, M. Cédric ORDUREAU, M. Yannick DANIEL M. Arnaud COURJAL, Mme Florence LE PY, M. Christophe LIEGE, Mme Michelle GUILLEUX, M. Denis SEBILLO, Mme Huguette ROSIER, M. Laurent LELIEVRE, M. Robert ACQUITTER, Mme Stéphanie PICOT, M. Adrien TRONSON.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Françoise CHAMPION (pouvoir à Mme Florence LE MEIGNEN), Mme Marie-Renée BIZET (pouvoir à M. Jean-Philippe BASTIEN), M. Christian ROUX (pouvoir à Mme Emmanuelle DEBUSSCHÈRE), Mme Claudie LELECQUE (pouvoir à M. Michel CADIER), M. Pierre-Luc PHILIPPE (pouvoir à Mme Michelle GUILLEUX),

Secrétaires de séance : Mmes S. PICOT et M. GUILLEUX

TARIFS 2026 CIMETIÈRES

Rapporteur : Cécilia DRÉNO

Madame Cécilia DRÉNO, Adjointe aux Finances, au Personnel et à la Vie Économique, rappelle que chaque année, le conseil municipal fixe les tarifs relatifs aux cimetières d'Herbignac (Bourg et Pompas).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis de la commission Finances, Personnel et Vie économique du 25 novembre 2025 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de fixer des tarifs pour l'année 2026 ;

Le conseil municipal, À l'UNANIMITÉ, DECIDE :

- ◆ **D'ADOPTER** les tarifs suivants :

Tarifs Cimetière	2026
Prestation	
Vacation funéraire	20 €

Préparation cuve et fermeture	45 €
Pose plaque jardin du souvenir et cases de columbarium (fourniture, gravure et frais de transport)	Facture fournisseur

Fournitures	
Boite à ossements (fournie par les services techniques)	Facture fournisseur
Caveau (1, 2 ou 3 places)	
Case au Columbarium	Facture fournisseur + main d'œuvre (46,86 € soit 1h x 2 agents)
Cave-urne	Facture fournisseur
Remise en état caveaux et cavurne après exhumation pour réaffectation équipement	Main d'œuvre 2h soit 46,86 €

Concessions	
Concession enfants (1m ²)	
15 ans	100 €
30 ans	200 €
Concession adultes (2 m ²)	
15 ans	230 €
30 ans	410 €
Concession Columbarium	
15 ans	230 €
30 ans	410 €

Concession cave urne

15 ans	230 €
30 ans	410 €

Plaques jardin du souvenir

15 ans	50 €
--------	------

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans les mêmes conditions de délai.

**Certifié exécutoire par la Maire compte tenu
De la réception en Préfecture, le 12 décembre 2025
Et de la publication, le 17 décembre 2025**

**Pour extrait certifié conforme
Mme La Maire,
Christelle CHASSÉ**



